

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUCHE

Séance du 27 mai 2020

L'an deux mil vingt et le vingt-sept mai à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 18 mai 2020, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Sébastien ARRATEIG, Jean Paul BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Nelly LACAVE, Isabelle LAPEYRE, Delphine LESCOSTEREYRES, Thierry MARCO DETCHART, Claude MERDY, Sophie OLHAGARAY, Philippe PÉCASTAINGS, Raymond POUYANNÉ, Marianne ROBERT et Christophe SALLABERRY.

Secrétaire de séance : Madame Sandrine BUSSIRON.

Objet : Elections des adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à quatre,

Considérant que le ou les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue,

Considérant que les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et qu'il convient par conséquent de commencer par l'élection du Premier adjoint puis les suivants,

Après un appel à candidatures, il est procédé au vote.

Premier adjoint :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins : 15
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 13
- Majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- Monsieur Jean Paul BAREIGTS : 4 (quatre) voix
- Monsieur Raymond POUYANNÉ : 9 (neuf) voix

Monsieur Raymond POUYANNÉ, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé premier adjoint au maire et a été immédiatement installé.

Deuxième adjoint :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins : 15
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Monsieur Thierry AIMÉ : 8 (huit) voix
- Monsieur Jean Paul BAREIGTS : 7 (sept) voix

Monsieur Thierry AIMÉ, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé deuxième adjoint au maire et a été immédiatement installé.

Suite de la délibération du Conseil Municipal
du 27 mai 2020

Troisième adjoint :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins : 15
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Monsieur Jean Paul BAREIGTS : 7 (sept) voix
- Madame Sandrine BUSSIRON : 8 (huit) voix

Madame Sandrine BUSSIRON, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée troisième adjoint au maire et a été immédiatement installée.

Quatrième adjoint :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins : 15
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 4
- Nombre de suffrages exprimés : 11
- Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Monsieur Jean Paul BAREIGTS : 11 (onze) voix

Monsieur Jean Paul BAREIGTS, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé quatrième adjoint au maire et a été immédiatement installé.

Fait et délibéré à GUICHE, le 27 mai 2020

Le Maire,



Jean Yves BUSSIRON